



EUROPEAN SEAFOOD SHOW

Parc des Expositions, Bruxelles, Belgique

Du 22-24 avril 2008

Date limite d'inscription : 15 février 2008

Dans le cadre de sa stratégie sur les produits marins, le Groupe Export agroalimentaire est heureux de vous inviter à la plus importante foire mondiale des produits de la mer. Conjointement avec l'évènement Seafood Processing Europe, l'European Seafood show regroupe plus de 1 600 exposants, de 77 pays. En 2007, 44% des visiteurs étaient « importateurs / exportateurs », et 37% étaient des distributeurs.

C'est un rendez-vous à ne pas manquer!

Participation regroupée sous la bannière du Groupe Export:

1. Remboursement de 50% d'un billet d'avion en classe économique;
2. Remboursement de 50% d'un « per diem » de 400\$/jour (maximum 5 jours);
3. Vous ne payez que 25% des coûts reliés à l'envoi d'échantillons (consolidation avec le Groupe Export).

DATE LIMITE POUR FAIRE PARVENIR VOTRE INSCRIPTION : 15 février 2008

**Pour informations supplémentaires, communiquez avec André Viens au :
1-877-861-8577 ou par courriel à andreviens@groupeexport.ca**

Sujet à l'approbation des fonds du Programme international du Canada pour l'agriculture et l'alimentation (PICAA) d'Agriculture et Agroalimentaire Canada ainsi que du programme Québec Export, du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec. Tel qu'autorisé par le MAPAQ, des frais de gestion de 7,5% seront chargés et calculés sur les dépenses admissibles réclamées par une entreprise.

Formulaire de participation



EUROPEAN SEAFOOD SHOW

Parc des Expositions, Bruxelles, Belgique.

Du 22-24 avril 2008.

Date limite d'inscription : 15 février 2008

- Représentation de vos produits sous la bannière du Groupe Export agroalimentaire, dans un kiosque de 10' x 10** **.750,00 \$**

Tarif non membre:

Pour participer à cette activité, vous devez être membre en règle du Groupe Export agroalimentaire. La cotisation annuelle vous donne droit à tous les privilèges des membres de l'association du 1^{er} janvier au 31 décembre 2008.

- Veillez ajouter la cotisation annuelle:** **575.00 \$** (plus taxes applicables)

Personne contact :	
Badges :	
Entreprise :	
Produits :	
Adresse :	
Ville :	Code postal :
Téléphone :	Télécopieur :
E-mail :	Site Internet :
Signature :	Date :

- Chèque ci-joint (veuillez libeller votre chèque à l'ordre du **Groupe Export agroalimentaire**)*

- Veillez nous facturer (payable sur réception)*

Prenez note que votre réservation de kiosque ne sera valide que sur réception du paiement.

Veillez retourner ce formulaire par télécopieur au 450-461-6255 à l'attention de André Viens avant le 15 février 2008.



Canada

**Agriculture, Pêcheries
et Alimentation**

Québec



Siège social

668, Montée Montarville
Saint-Bruno-de-Montarville (Québec)
Canada J3V 6B1
T (450) 461-6266 1 800 563-9767
F (450) 461-6255
info@groupeexport.ca

Bureau de Québec

4913, rue Lionel-Groulx, 8^e étage, bureau 23
Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec)
Canada G3A 1V1
T (418) 861-8577 1 877 861-8577
F (418) 861-9349
infoquebec@groupeexport.ca

groupeexport.ca

Le Groupe Export agroalimentaire QUÉBEC - CANADA, de par son statut d'Organisme sans but lucratif (OSBL) ne peut engager financièrement l'Association ni les fonds des membres pour des annulations de participation. **L'association doit payer de 9 à 12 mois à l'avance, les kiosques pour des participations à des foires.** Afin de s'assurer que le Groupe Export agroalimentaire n'absorbe aucun coût suite à l'annulation d'une participation à des événements organisés par ce dernier, le Conseil d'administration a mis sur pied une politique d'annulation. **En apposant votre signature sur le formulaire de participation, vous engagez votre entreprise à respecter les conditions et la politique d'annulation du Groupe Export agroalimentaire à savoir :**

Toute annulation doit se faire par écrit et dans les délais prescrits.

Participation à une foire,

1. **Sur réception seulement du premier dépôt de 50% du total de la facture, le Groupe Export agroalimentaire confirmera votre espace ;**
2. **Paiement final 60 jours avant l'événement ;**
3. **En cas d'annulation, le premier 50% n'est pas remboursable, à moins que le participant trouve un remplaçant, alors le plein montant sera remboursé ; moins un frais administratif de 200\$;**
4. **En cas de non remplacement, tous les autres frais encourus, dont 100% de la facture de l'espace, seront à la charge de l'entreprise**

Séminaire, accueil d'acheteurs:

Si le Groupe Export agroalimentaire QUÉBEC – CANADA est informé **72 heures** avant la tenue de l'événement, l'entreprise obtiendra plein remboursement. Par ailleurs si l'entreprise désire obtenir l'information qui sera remise aux participants, 75% du montant sera alors facturé et sur réception de celui-ci les dits documents lui seront acheminés.

Pour toutes autres activités : aucun remboursement ne sera accordé

avril 2004

Siège social

668, Montée Montarville
Saint-Bruno-de-Montarville (Québec)
Canada J3V 6B1
T (450) 461-6266 1 800 563-9767
F (450) 461-6255
info@groupeexport.ca

Bureau de Québec

4913, rue Lionel-Groulx, 8^e étage, bureau 23
Saint-Augustin-de-Desmaures (Québec)
Canada G3A 1V1
T (418) 861-8577 1 877 861-8577
F (418) 861-9349
infoquebec@groupeexport.ca

groupeexport.ca